

RNCP : 35993

Responsable Coordonnateur(trice) Services au Domicile

Métier

Le(la) responsable-coordonnateur(trice) services au domicile (RCSAD) assure l'interface entre les clients, les intervenants et la structure de services au domicile. Les activités varient en fonction de l'organisation de la structure, de la répartition des activités et des différents niveaux hiérarchiques.

Il (elle) élabore et organise des prestations de services pour des clients allant du particulier cherchant des services d'entretien domestiques, aux personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap ayant besoin d'une prestation plus étendue. Il(elle) anime et coordonne une équipe d'intervenants dans le souci constant de la sécurité et de la santé des intervenants et de l'amélioration de la qualité du service et représente la structure auprès de ses interlocuteurs externes.

Le(la) RCSAD construit la prestation adaptée, en tenant compte des risques spécifiques et des mesures nécessaires pour les éviter, établit le devis et le présente au client. Il(elle) identifie les intervenants compétents et établit le planning des prestations conformément à la législation du travail et en fonction des temps de trajet et des temps de pause des intervenants.

L'emploi s'exerce à temps plein comme à temps partiel, dans les locaux de la structure et à l'extérieur. Les déplacements dans le territoire d'implantation de la structure sont fréquents. En fonction des contraintes de l'activité et pour garantir la continuité de l'accompagnement des personnes, des astreintes sont possibles. Le(la) RCSAD peut être amené à travailler le soir, les jours fériés et le week-end.

Objectifs de la formation

- Concevoir et organiser une prestation de services au domicile
- Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile
- Contribuer à l'amélioration de la qualité du service et représenter la structure auprès des partenaires

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 002963 - Concevoir et organiser une prestation de services au domicile :

- Analyser une demande de services au domicile, recueillir les attentes et concevoir une prestation adaptée
- Réaliser la gestion administrative en lien avec la prestation
- Organiser et coordonner la prestation de services au domicile

CCP 002964 - Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile :

- Recruter des intervenants et accompagner leur intégration
- Planifier et contrôler l'activité des intervenants
- Accompagner et soutenir l'équipe des intervenants

CCP 002965 - Contribuer à l'amélioration de la qualité du service et représenter la structure auprès des partenaires :

- Veiller à la qualité du service rendu lors des interventions à domicile
- Coopérer avec des partenaires pour coordonner les interventions au domicile

Déroulé de la formation

Intitulés	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Produire des documents professionnels courants en utilisant un logiciel de traitement de texte	1	35
Module 2 : Concevoir et organiser une prestation de services au domicile	6	210
Période en entreprise	3	105
Module 3 : Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile	8	280
Période en entreprise	6	210
Module 4 : Contribuer à l'amélioration de la qualité du service et représenter la structure auprès des partenaires	4	140
Période en entreprise	3	105
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35

Certification/Diplôme

- Titre Professionnel de Niveau 5 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 01/11/2021) composé des 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).

Modalités de certification

- Voir la fiche métier sur : www.afpar.com

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur(se) d'emploi à partir de 20 ans
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Cette formation est ouverte aux personnes possédant déjà un diplôme de niveau 3 et/ou aux titulaires de diplôme de niveau 4 ayant une expérience professionnelle dans le secteur du médico-social.
- Bon niveau en français et de bonnes notions en bureautique.

Les aptitudes requises

- Résistance physique (déplacement de personnes, port de charges, tâches ménagères),
- Capacité à s'adapter à des environnements familiaux divers,
- Ouverture d'esprit et tolérance,
- Capacité à travailler seul,
- Adaptation à des personnes en difficulté.

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.com
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de Pôle Emploi ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un(e) psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Durée de la formation

Durée totale de la formation	1190 heures (34 semaines)
Durée en centre de formation	770 heures (22 semaines)
Durée en entreprise	420 heures (12 semaines)

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi de :
 - Responsable-coordonnateur(trice) services au domicile (ROME K1403- K1201)
 - Responsable de secteur d'aide à la personne,
 - Responsable de secteur services à domicile,
 - Responsable de secteur - services à la personne,
 - Responsable de secteur en maintien à domicile,
 - Responsable coordinateur(trice),
 - Coordinateur(trice) de secteur,
 - Encadrant(e) de proximité,
 - Coach d'équipe

Suite de parcours

- Aucune

Equivalences/liens/correspondances avec les certifications d'autres ministères

- Aucune

Passerelles vers des certifications du Ministère du travail

- Aucune



Financement

- Cette formation est financée avec l'aide du FSE (REACT-UE) et de Région Réunion dans le cadre de la réponse de l'Union Européenne à la pandémie COVID-19.
- La formation est totalement prise en charge pour les demandeurs d'emploi.

Dates prévisionnelles de la formation et lieu

Lieux	Dates de début	Dates de fin	Modalités
CFPA de Saint Denis	10/04/2024	13/12/2024	En présentiel
CFPA de Saint Paul	25/07/2023	29/03/2024	En présentiel

Nombre de demandeurs d'emploi en attente de recrutement pour cette formation

	
CFPA de Saint Denis	CFPA de Saint Paul
<p>Rouge : nombre d'inscrits très importants</p> <p>Orange : assez important</p> <p>Vert : peu élevé</p>	<p>Rouge : nombre d'inscrits très importants</p> <p>Orange : assez important</p> <p>Vert : peu élevé</p>

Indicateurs

Nombre de stagiaires formés	
2023	Nouvelle formation

Taux de réussite à la session d'examen		

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation		

Taux de satisfaction des stagiaires	